



*Fermeont, ville minière située au nord du Québec, est unique en son genre par son infrastructure et sa situation géographique. Elle dispose des installations sportives, récréatives et culturelles et des services sociaux et communautaires, commerciaux, éducatifs, de santé et de développement économique nécessaires pour réaliser sa vision première : offrir à ses citoyens une belle qualité de vie.*

## **Chargé à l'entretien des bâtiments**

Sous la responsabilité du contremaître, Immeubles et projets, la personne titulaire du poste effectue les tâches d'entretien et de menuiserie liées à la réparation, à la mise à niveau et à l'entretien des bâtiments et équipements municipaux, incluant, entre autres, la construction ou la modification avec tous genres de matériaux (bois, ciment, plâtre, tôle, etc.) ainsi que les travaux de peinture, de plomberie et de maçonnerie.

### **Fonctions et responsabilités**

- Entretien, répare et modifie toute partie de bâtiment municipal en suivant les règles de l'art, les codes et normes en vigueur;
- Entretien, répare et modifie les équipements de parcs et terrains de jeux municipaux et prépare les bâtiments et équipements pour la période hivernale;
- Voit à la bonne marche des systèmes de plomberie à l'intérieur des bâtiments municipaux tant sur le réseau d'aqueduc que d'égout;
- S'assure de bien communiquer au contremaître et à son équipe les besoins en matériaux pour s'assurer de recevoir les bons matériaux ou de se renseigner sur les nouvelles méthodes ou restrictions liées à un produit particulier;
- Note par écrit les sorties de matériaux et leur destination et remet l'information à son supérieur afin que le service Immeubles et projets collabore efficacement avec le service des achats pour le suivi de l'inventaire;
- Est responsable comme monteur de tout échafaudage pour les travaux exécutés en régie interne à la Municipalité;
- Garde son lieu de travail propre et sécuritaire en tout temps, incluant le déblaiement des portes de l'atelier de menuiserie l'hiver;
- Effectue toute autre tâche connexe pouvant être reliée à son travail sur demande de son supérieur immédiat.

Cette description n'est pas limitative. Elle contient les éléments principaux à accomplir.

## **Exigences**

- Avoir réussi sa formation de charpentier menuisier ou toutes autres formations pertinentes pour le poste.
- Posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience en lien avec l'entretien général de bâtiments.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du poste, veuillez appeler Monsieur Étienne Bergeron, directeur, Immeubles et projets au numéro 418-287-5411, poste 255.

La Ville offre un salaire concurrentiel selon l'échelle salariale de la convention collective régissant les employés cols bleus (1<sup>er</sup> mars 2017 au 28 février 2022), ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux, dont certains sont particuliers au milieu nordique tels que : prime nordique, indemnités de vie chère, de transport et de logement. Le salaire horaire est de 48,01 \$.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, avec toutes les attestations pertinentes avant le 1<sup>er</sup> juin 2022, à 17 h, par courriel à [ebergeron@villedefermont.qc.ca](mailto:ebergeron@villedefermont.qc.ca) ou par la poste à : Ville de Fermont, à l'attention de Monsieur Étienne Bergeron, directeur, Immeubles et projets, 100, Place Daviault, C.P. 2010, Fermont (Québec) G0G 1J0.